

Compte rendu de la réunion de l'APH du 18 Juin 2015

Compte rendu des réunions du P.L.U :

Ce premier point à l'ordre du jour a donné lieu à une discussion ouverte qui a montré l'intérêt que nous portons à notre village et en particulier à son patrimoine. Nous avons ensuite évoqué le rôle de l'APH dans ce P.L.U. et de quelle façon nous devrions envisager le volet concertation. Débats au sein de l'APH ? Organisations d'ateliers de concertation ouverts à tous ? Chantal Gayaud a fait part de son manque d'informations et notamment de cartes pour bien repérer les différents secteurs de la commune lors de nos discussions. Nous avons évoqué la possibilité de demander des cartes à la municipalité ou bien d'utiliser le video-projecteur pendant nos réunions. Pour les documents d'urbanisme qui sont en général de gros fichiers, Damien Anxionnat suggère de les stocker sur un site avec un code d'accès pour chaque membre de l'APH. Cette bibliothèque virtuelle accessible à tous les membres pourrait ainsi regrouper tous les comptes rendus et les documents divers de l'APH.

Dernière info : Françoise Teisserenc, Joelle Favrel, Astrid Rocher et Thierry Ribaldone ont assisté à la réunion du PLU, qui a suivi le 23 Juin, avec le bureau d'études. A cette réunion, était présent Christophe Dumas, en charge de l'aménagement du territoire au conseil départemental et en particulier, de la démarche Gard Durable. Il nous propose d'organiser une réunion avec l'APH mi-Septembre pour recueillir nos idées et nos « visions » de l'avenir de Sumène. A ce sujet, il souhaiterait que les membres de l'APH ne soient pas « trop informés » du diagnostic et de l'ensemble des contraintes qui s'appliquent sur notre territoire, pour ne pas brider leur imagination. Pour préparer cette réunion, parlez-en autour de vous, demandez à vos proches, à vos amis, à vos voisins, à l'occasion des différentes manifestations de l'été, discutez de l'avenir de Sumène, combien d'habitants en 2030 ?, de ce qu'il faut conserver (patrimoine) mais aussi de ce qu'il faudrait changer, de la circulation, des parkings et du stationnement, des places et placettes, des équipements sportifs et des locaux municipaux (Diguedan, passit, ancienne mairie, etc...), des chemins ruraux et communaux, du développement touristique, économique, de l'agriculture, etc... Bref, faites-vous une idée de l'opinion des Suménois sur ces sujets, ajoutez-y votre avis et vous serez prêt pour ce débat.

Mode de fonctionnement de l'APH :

Dans la charte, il est prévu une co-présidence de l'APH. La majorité des membres présents préféreraient une organisation moins « pyramidale », avec seulement un secrétaire de séance pour rédiger les comptes rendus (désigné à tour de rôle). Ceci nécessitera une modification de la charte et comme seulement 9 membres étaient présents, je vous propose un questionnaire à remplir pour recueillir votre avis sur cette question.

Mon opinion : Je suis favorable à cette organisation simple mais je pense qu'un seul secrétaire n'est pas suffisant. Pour le vivre en ce moment, la rédaction n'est pas simple !

3 secrétaires me semblent un bon chiffre pour prendre les notes, rédiger le compte rendu ou les avis de l'APH et proposer l'ordre du jour de la réunion suivante.

Planning des réunions :

La majorité des participants souhaiteraient que les dates des réunions soient fixées bien en avance et que le planning pour l'année prochaine soit fixé à une réunion par mois et connu dès la rentrée. Pour cela, vous voudrez bien répondre au questionnaire sur vos disponibilités.

Lieu de réunion :

Ce point à l'ordre du jour a été brièvement évoqué avec la possibilité de s'installer dans l'ancienne Mairie ou de rester dans la nouvelle. Le nombre de participants n'étant pas suffisant, la décision n'a pas été prise. Je rajoute cette question pour connaître votre avis sachant que l'ancienne mairie attend des travaux et que nous resterons encore un moment à la Mairie.

: Prochaine réunion :

Comme dit plus haut, la prochaine réunion est prévue mi-septembre avec le bureau d'études.

La date n'est pas encore connue mais je vous la communiquerai dès que nous le saurons. Pour l'heure, nous essaierons en début de soirée mais il est possible que le bureau d'études ne puisse pas. Ce serait alors dans l'après midi.